

MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

Bulletin municipal Juillet 2013

Au Panier Malin



Le bonheur c'est bien dans notre nature



SOMMAIRE

I°) Le mot du maire.....	p 3
II°) Les principales décisions.....	p 4
III°) Quelques travaux.....	p 5
IV°) Quelques informations.....	p 7
V°) Les dossiers.....	p 14
L'agenda 21.....	p 14
Le budget communal.....	p 16
VI°) Les mots croisés.....	p 20
VII°) La vie des associations.....	p 21
VIII°) Les pages pratiques (possibilité de dégrapher).....	p 29
IX°) Résultats des mots croisés.....	p 31



Le mot du maire



En projet depuis quelques années, l'étude du Lotissement Durable a enfin trouvé un écho favorable auprès des instances nationales que sont d'une part, la Direction Départementale des Territoires et l'ADEME, et d'autre part le Conseil Général et le C.A.U.E.. Ceci ne faisant pas tout, il reste encore beaucoup à convaincre.

Une première réunion publique vient d'avoir lieu avec la maîtrise d'oeuvre, en vue d'informer et échanger avec la population sur ce lotissement durable. Il reste également une partie de terrain à acquérir pour que cette réalisation puisse voir le jour, mais nous comptons sur le bon sens et le réalisme de chacun pour arriver à la mise en oeuvre de ce chantier.

Autre gros chantier, la Réforme des rythmes scolaires voulue par l'Education Nationale, qui a fait et fait encore l'objet d'un débat intense. Une réponse à ce dernier sera donnée fin juillet afin que chacun (parents, personnel et enseignants) ait une meilleure vision de ces changements.

Dès la rentrée, tout sera mis en oeuvre pour avoir un bon fonctionnement de cette nouvelle organisation.

En attendant, je vous souhaite à tous, avec le soleil retrouvé, de passer d'excellentes vacances.

Daniel Vigouroux



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL

➤ Séance du 1er février 2013

✧ Groupement de commande avec la Communauté de Commune de Ventadour pour la consultation de voirie 2013

✧ Demande de subvention au conseil Général (travaux de voirie)

✧ Constitution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (réglementation des boisements)

✧ Point sur la réforme des rythmes scolaires

✧ Projet de création d'un centre de loisirs sans hébergement

➤ Séance du 19 février 2013

✧ Demande de subvention DETR pour l'acquisition de patrimoine en vue de l'aménagement de locaux pour l'accueil de loisir sans hébergement

✧ Demande de subvention DETR pour les travaux à l'école (accessibilité aux personnes handicapées)

✧ Demande de subvention Conseil Général à l'école (accessibilité aux personnes handicapées)

✧ Approbation de la vente du Bâtiment du 39 rue de la Gênevrière

✧ Attribution de subventions aux associations

✧ Point sur la réforme des rythmes scolaires

➤ Séance du 8 mars 2013

✧ Modalités de dissolution du SIVU de Montaignac St Hippolyte

✧ Approbation de l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013

✧ Service assainissement :

- Approbation du compte administratif de l'exercice 2012

- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012

- Approbation du budget de l'exercice 2013

✧ Lotissement du stade :

- Approbation du compte administratif de l'exercice et clôture du budget. Reprise du résultat à 0 au budget de la Commune

✧ Lotissement du bois de Mars :

- Approbation du compte administratif de l'exercice 2012

- Approbation du budget de l'exercice 2013

✧ Budget de la Commune :

- Approbation du compte administratif de l'exercice 2012

- Affectation du résultat de l'exercice 2012 de la Commune

- Approbation du budget de l'exercice 2013 de la Commune équilibré à 445 550 € en fonctionnement et à 358 165 € en investissement

- Approbation des taux 2013 : Taxe d'habitation 8,5%, Foncier bâti 17,07%, Foncier non bâti 82,46%

✧ Acquisition de biens situé 25 rue des Écoles

✧ Approbation de la durée d'amortissement des études en assainissement (15ans)



➤ **Séance du 26 avril 2013**

✧ Demande d'intervention de l'état, Direction Départementale des Territoires de la Corrèze pour une mission d'assistance technique pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire. (renouvellement de la convention ATESAT pour l'année 2013 (coût : 259,43 €).

✧ Approbation du cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre de l'étude et la réalisation d'un lotissement durable. (lancement de la consultation de bureaux d'études pour le marché de maîtrise d'œuvre de l'étude et la réalisation du lotissement du Bois de Mars).

✧ Élaboration du plan Local d'Urbanisme (Demande que les services de la DDT soient mis gratuitement à la disposition de la commune pour assurer la conduite de l'étude et le pilotage de la procédure. Demande de dotation de l'état.)

✧ Délibération fixant le taux de promotion et d'avancement (100% pour tous les grades de tous les cadres d'emploi).

✧ Demande de subvention du Conseil Général pour la sécurisation de la cloche N°1 de l'église de St Hippolyte. (Devis de 1 605,60 HT soit 1 920,30 TTC. La demande de subvention pourrait être de 57% du montant HT).

✧ Présentation de la réglementation des boisements par M. Bourges de la Chambre d'Agriculture.

➤ **Séance du 14 juin 2013**

✧ Tirage au sort des jurés d'assises.

✧ Demande de subvention pour la maîtrise d'œuvre pour l'étude et la réalisation d'un lotissement durable.

✧ Création de 3 postes saisonniers.

✧ Rapport sur le service d'assainissement collectif 2012.

✧ Rapport sur le Service Public d'Assainissement Non Collectif 2012.

✧ Adhésion à l'agence départementale Corrèze Ingénierie.

✧ Approbation de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire proposée par la communauté de communes.

✧ Lancement de la consultation pour la reconstruction de la station d'épuration.

✧ Report de la présentation de la Charte de développement durable, programme 2, en 2014.

Toutes les délibérations sont consultables en mairie.

QUELQUES TRAVAUX

Ecole

4 fenêtres en bois ont été changées par du PVC double vitrage dans la classe de Mme BOURGET.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise

Cassin pour un montant de 4 870 €.





Enfouissement des réseaux



Le réseau électrique est à la charge du Syndicat d'électrification. La partie éclairage public et les lignes téléphoniques restent à la charge de la commune pour un montant de 16 000 €. Comme dans les tranches précédentes des lampes moins énergivores ont été installées.

Voirie

Des travaux de reprofilage - renforcement et évacuation des eaux de pluie Impasse du Parc ont été réalisés par l'entreprise Gane pour un coût de 4 500 €.

Le revêtement s'est fait dans le cadre d'un chantier école CFC.

Suite à l'appel d'offres aujourd'hui intercommunal et effectué par la Communauté de Communes, l'entreprise Eurovia a effectué le reprofilage + renforcement + revêtement de la chaussée de la route de Mortegoutte à Escouadisse : coût 61 760 € avec une subvention de 40 % soit : 24 668 €.

Le Conseil Général a enfin réalisé des travaux sur une grande partie de la route de la Genevrière.

Stade

Le chantier d'agrandissement des vestiaires du stade est terminé. Coût total de l'opération : 12 500 €. Reste à la charge de la commune 1 800 €.

Le reste étant une subvention C. G. : 3 125 € + les fonds propres de l'ALM pour un montant de 7 575 €.



Divers

2 murs de soutènement ont été consolidés rue de l'Artisanat et Impasse du Parc ; merci aux généreux donateurs qui ont permis d'élargir ou de redresser des alignements de propriétés et qui ont aussi accepté de recevoir les eaux de pluie sur leur terrain.





QUELQUES INFORMATIONS

Recensement militaire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en créant son espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans*.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SGA
www.defense.gouv.fr/jdc

Emplois d'été



Pour cette période estivale, la commune a recruté :

- Pour Juillet et Août :
M. Guillaumie Cyril et M. Passemard Sébastien
- Pour le mois d'Août en contrat saisonnier : M. Sirieix Eric.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés :
05.55.12.69.72
email : csn-lim.sga@defense.gouv.fr

ou consulter le site internet :
<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)



Dossier Ecole

➤ Cette année, au vu des effectifs, l'école a pu bénéficier d'un demi-poste supplémentaire. La mairie, associée aux parents d'élèves a fait la demande du maintien de celui-ci auprès de l'inspection d'académie, pour la nouvelle année scolaire 2013 / 2014.

➤ Suite à la réforme sur les rythmes scolaires, l'organisation du temps de travail sera modifié dès la rentrée prochaine à l'école de Montaignac-Saint-Hippolyte. En effet, les élèves auront classe le mercredi matin et bénéficieront d'une nouvelle activité, appelée temps péri-éducatifs (TPE). La commune fait le choix d'embaucher un (ou une) animateur (trice) pour intervenir pendant ce TPE. Afin d'organiser au mieux le nouveau rythme scolaire, un questionnaire est envoyé aux parents d'élèves de l'école. Les réponses aux questionnaires permettront à la commune de mettre en place les structures nécessaires au bon fonctionnement de l'école et ce, dès la rentrée scolaire 2013.



PENSEZ A INSCRIRE VOS ENFANTS EN MAIRIE.

Les dépenses d'électricité de la commune

Les impôts locaux permettent de subvenir en partie aux besoins financiers de la commune et en particulier aux charges de fonctionnement (personnel, travaux divers, électricité...)

Il nous a paru intéressant d'analyser les dépenses d'électricité qui représentaient en 2012 pour la commune un montant de 17 884.79 € soit :

- 4.05% du budget de fonctionnement
- 13.97% de l'ensemble de la collecte des impôts locaux.

Comment se répartissent les dépenses d'électricité ?

- L'éclairage Public (les rues) pour un montant de 6 010.42 € soit 33.60% du total.
- Les bâtiments publics (école, mairie, atelier, églises...) : 3 321.52 € soit 18.56% du total.
- L'assainissement (stations de pompage et d'épuration) : 2 681.85 € soit 15% du total.
- Le foyer rural* : 5 871.00 € soit 32.83% du total.

* les mois d'hiver (d'octobre à avril) représentent 78.23% de la consommation
Les mois de janvier, février et mars représentent 46.20% de la consommation

Bien que des améliorations aient été apportées notamment dans l'éclairage public par le changement de lampes basse consommation, il n'en demeure pas moins vrai que des économies substantielles sont encore réalisables : 2 principaux postes de dépenses que sont l'éclairage public et le foyer rural doivent mobiliser nos efforts.





Acquisitions

- Achat centre bourg du terrain Bernoux pour un montant TTC de 2 800 euros.
- Acquisition Terrain + bâtiment « Triviaux » (face à la mairie) pour un montant de 46 000 €, (subv : 14 720 €) dont l'objet est la mise à disposition à la Communauté de Communes pour la création du centre de loisirs.
- Achat de rideaux destinés à la petite salle du foyer : coût : 2 300 €.
- Le vieux photocopieur de la mairie qui venait d'atteindre les limites de ses possibilités a été remplacé par un neuf beaucoup plus performant : coût : 4 485 €.



Vente

Le bâtiment Bargues, rue de la Genevrière, était un bâtiment communal, amorti, et qui nécessitait d'importantes réparations.

Après avoir grandement rendu service (location et accueil de population) le conseil a jugé préférable de s'en séparer et a préféré vendre pour un montant de 56 000 € à un investisseur privé qui garde les locataires actuels.

Départ en retraite d'un agent communal

Après 22 ans de bons et loyaux services dans notre commune en tant qu'adjoint technique, Yves Chabrerie, notre ami « Capou », a fait valoir ses droits à la retraite en ce début d'année. Nous lui souhaitons une longue et agréable retraite.

Suite à son départ, la commune a mis un poste en recrutement. Nous souhaitons la bienvenue et beaucoup d'épanouissement à M. Siriex Eric qui a réussi les épreuves sur le recrutement parmi plus de 20 candidatures. Il prendra ses fonctions ce 1er Septembre.





Des nouvelles de nos champions en herbe

Dans la famille du Judo :



➤ Coralie Rivière : Une valeur sûre....

- 3ème en - 48 kg au tournoi de la Corrèze à Brive le 13/10/2012
- 1ère (championne de la Corrèze) en - 48 kg à la coupe départementale minimes le 17/11/2012 à Brive
- 2ème en - 48 kg au tournoi national de Poitiers le 25/11/2012 (sélection du comité départemental de judo)
- 2ème en - 48 kg au tournoi de la Haute Vienne le 09/12/2012
- 1ère (championne de région) en - 52 kg à la coupe régionale le 27/01/2013 à Limoges
- 2ème en - 52 kg au tournoi national de Laval le 17/02/2013 (sélection de la ligue limousin judo)
- 3ème en - 52 kg à la coupe interrégionale du centre-ouest (ligue auvergne, limousin, Poitou-Charentes)
- 8ème de finale à la coupe de France par équipe de département à Villebon-sur-Yvette (91) le 08/06/2013 (sélection du comité départemental de judo)

➤ Corentin Rivière: en - 73 kg : Pas mal du tout....

- 3ème au championnat régional par équipe de club juniors masculins le 17/11/2012 avec le club de Malemort
- 5ème au championnat régional individuel à Limoges le 03/02/2013, ce qui lui a permis d'accéder aux 1/2 finales de la Coupe de France à Toulouse le 16/03/2013.
- 2ème au championnat départemental Corrèze Juniors à Brive le 16/12/2012
- 4ème à la coupe régionale par équipes de club séniors à Limoges le 19/01/2013
- 5ème au championnat individuel 1ère division séniors à Brive le 23/03/2013

➤ Camille Goncalvès : toujours le podium!!!.

- Tournoi de la Corrèze à Brive : 1ère
- Tournoi inter-régional Chamiers à Périgueux : 1ère
- Tournoi national de Poitiers : 2ème
- Tournoi de la Haute Vienne à Limoges : 1ère
- Tournoi inter-régional à Moissac : 1ère
- Tournoi national de Laval : 3ème
- Tournoi national de Toulouse : 1ère
- Championnat départemental à Brive : 1ère
- Championnat régional à Limoges : 1ère
- Championnat inter-régional centre ouest : 2ème



Cette année, elle évolue à l'UJBC (union judo de Brive Corrèze). Ses résultats réguliers lui ont permis de se qualifier pour la coupe inter-régionale sud ouest à Lormond ainsi qu'à une coupe nationale par équipe à Paris. Une fracture de la clavicule l'a empêché de terminer sa saison et de participer à ses 2 compétitions.

L'année prochaine Camille intégrera normalement "l'école de sport" à Brive.



Feu de la Saint-Jean

Comme chaque année désormais, le feu de la Saint Jean inter associations s'est déroulé Samedi 22 Juin dans la bonne humeur et avec une assistance bien étoffée.

Malgré la pluie qui est survenue en milieu de soirée, le groupe "Poors" a tout de même assuré l'ambiance musicale dans le foyer puis la soirée s'est clôturée avec le groupe Alizée.

Merci aux associations qui, pour l'occasion, se réunissent pour cette manifestation.



Communauté de communes



GRAND JEU DU PUZZLE :

La gagnante du Grand Jeu du Puzzle est Mme Aréno Françoise qui remporte un week end en château offert par la Communauté de Communes de Ventadour...

Elle a trouvé toutes les pièces du puzzle à l'épicerie de Montaignac "Au panier malin".

Félicitation aussi à Mme FAURE Elise qui a remporté 1 bon d'achat de 30 Euros et Mme SANSOU Liliane qui a remporté 1 bon d'achat de 20 Euros.



Etang de Gros

Les beaux jours sont de retour, c'est l'occasion de passer une bonne journée au bord de l'étang.

Tarifs :

La journée : 8 €

La semaine : 30 €

A l'année : 70 €



Les cartes sont en vente chez M. et Mme Larcher Jean François.

Nouvelle entreprise

Nous souhaitons la bienvenue et une belle réussite à Mme Hélène PINET, installée rue du lavoir à Montaignac, esthéticienne spécialisée dans l'onglerie. Elle propose ses activités dans son atelier ou à votre domicile.

Vous pouvez la contacter par mail à l'adresse suivante : ln.pinet@neuf.fr ou par téléphone au 06.72.53.66.93





Épicerie "Au panier malin"

Lisiane Pla et Delphine Petit...
Et bien ce sont nos deux très sympathiques épicierres qui vous accueillent chaque jour de la semaine et ce, pour le plus grand bonheur du village.

En effet, depuis le 6 mai 2013, Au Panier Malin, commerce d'alimentation générale, a ouvert place de la gare à Montaignac-Saint-Hippolyte.



L'épicerie met à disposition de nombreux produits de qualité et variés tels que des fruits et légumes, des produits variés et de saison, du fromage à la coupe, des produits régionaux, des produits frais, des conserves et autres produits secs, des produits d'hygiène, des produits congelés, des paniers garnis et une belle cave ...

De plus, l'épicerie propose de nombreux services :

- services Point Vert permettant des retraits d'espèces jusqu'à 100 euros par jour, sans frais.
- des livraisons à domicile de 16h00 à 20h00 du mardi au vendredi ainsi que de 9h00 à 13h00 le samedi.
- services fourniture de gaz Primagaz.
- dépôt de pain tous les lundis et pâtisseries et gâteaux les week-end.
- paniers malins à 10 € : compositions variées sur commande.
- Activité traiteur sur réservation.
- Possibilité de préparer vos paniers et vous n'avez plus qu'à le retirer.
- un espace recette sur leur site.



CONTACTS : site : www.aupaniermalin.fr / téléphone : **05.87.43.99.06**

Au Panier Malin



Lundi : 8h00 – 13h00
Du mardi au samedi :
8h – 13h et 16h – 20h
Dimanche :
8h – 13h et 17h – 20h



Programme d'Intérêt Général (PIG) pour l'habitat : plus que 6 mois pour en profiter

Dans le cadre de sa compétence habitat, la Communauté de Communes de Ventadour fait du logement un axe prioritaire de sa politique pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Ci-dessous des précisions sur les conditions d'octroi des aides et engagements à respecter pour bénéficier du PIG :

DEMANDEUR(S)	PROPRIETAIRE OCCUPANT son logement ou sa récente acquisition			PROPRIETAIRE BAILLEUR	
	CONDITIONS DE RESSOURCES : vérification des deux derniers avis d'imposition ou de non imposition (revenu fiscal de référence de l'année N-2)			CONDITIONS D'ENGAGEMENTS LOCATIFS : - Niveau de loyer plafonné pendant 9 ans - Logement en étiquette énergie C ou D* minimum après travaux	
	ENGAGEMENT A OCCUPER LE LOGEMENT A TITRE DE RESIDENCE PRINCIPALE PENDANT 6 à 8 ans* MINIMUM après travaux			DEDUCTIONS FISCALES à hauteur de 60% des revenus locatifs bruts déclarés	
*critères différents selon les financeurs					
PROJET DE TRAVAUX	TRAVAUX POUR L'AUTONOMIE Préconisations du diagnostic autonomie** à suivre	TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIE Minimum 20% d'économies d'énergie*** liées au projet de travaux (Aide ANAH - Programme HABITER MEILLEUR) OU Minimum 40%*** (Aide Région Limousin) ET/OU étiquette énergie D du DPE*** après travaux (Aide Conseil Général)	AUTRES TRAVAUX (gros oeuvre, électricité, plomberie...) Subventionnables dans le cadre d'une réhabilitation globale ou d'une rénovation énergétique	REHABILITATION GLOBALE d'un logement dégradé Travaux de mise en conformité aux normes de décence du logement + Etiquette énergie C ou D du DPE** minimum après travaux	TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIE Minimum 35% d'économies d'énergie*** liées au projet de travaux + Etiquette énergie C ou D du DPE*** minimum après travaux
LOGEMENT	Résidence principale sans condition d'ancienneté	Résidence principale (actuelle ou future) construite depuis plus 15 ans ou d'avant 1990*		Résidence principale (actuelle ou future) construite depuis plus 15 ans ou d'avant 1990* Logement loué nu (vide) à l'année	
AIDE TECHNIQUE	**Diagnostic Autonomie (sans frais) Définition des besoins actuels et futurs du demandeur	***Diagnostic de performance énergétique (DPE) Financé par la Région Limousin (pour les propriétaires éligibles aux aides du PIG) Définition de scénarios de travaux éligibles aux aides des financeurs en prenant en compte leur projet initial		***Diagnostic de performance énergétique financé par la Région Limousin (sous conditions) Définition de scénarios de travaux éligibles aux aides des financeurs en prenant en compte leur projet initial	

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Mme BARBANCE : 05.55.27.69.26



Programme d'Intérêt Général (PIG) pour l'habitat : plus que 6 mois pour en profiter (suite)



LE PIG en chiffres

165 contacts avec l'animatrice

95 études de dossiers avec visite-conseils à domicile

51 demandes de subventions accordées par les divers financeurs représentant

24 projets financés de 13% à 78%

405100 € de travaux

153500 € de subventions publiques

LES DOSSIERS

La gestion communale vous concerne aussi

AGENDA 21

L'utilisation des pesticides



Comment réduire leur utilisation ?
Trucs et astuces pour jardiner autrement :



Avec l'arrivée des beaux jours, nous sommes nombreux à vouloir nous consacrer à l'entretien de notre environnement extérieur ou la culture de fruits et de légumes. Seulement de simples gestes anodins comme arracher les mauvaises herbes ou détruire des insectes ou champignons sont autant de pratiques qui amènent les jardiniers amateurs à utiliser des pesticides potentiellement dangereux pour la nature et pour notre santé.

Il existe pourtant des solutions alternatives qui permettent de jardiner en évitant l'utilisation de ces produits. En voici quelques unes :



1) Tout d'abord en agissant en amont

- En choisissant des variétés de plantes adaptées à son jardin et notamment au sol et au climat et en privilégiant celles qui ont une résistance aux parasites.
- En orientant ces semences vers la biodiversité des espèces et en associant les plantes en fonction des voisinages qui leur sont le plus favorable. Par exemple, la présence de la capucine parmi les courges réduit les pucerons et éloigne les mites et les vers.
- En variant les plantes cultivées d'une année sur l'autre. Le cycle de développement des parasites est alors limité.
- En évitant de mettre en contact des espèces botaniques très proches et susceptibles d'être contaminées par les mêmes parasites ou en ne serrant pas trop les plantations pour éviter la stagnation de l'eau de pluie et le développement des maladies.
- En préférant par exemple l'arrosage au goutte à goutte, plus économe et moins favorable aux maladies.

Le compost est également une technique facile pour améliorer la fertilité du sol et renforcer la résistance des cultures en nourrissant les plantes par des apports équilibrés.

Si vous trouvez une limace dans votre jardin, pensez à la déposer dans le compost. Elle activera le travail de décomposition.

On dit aussi souvent que le hérisson est l'ami des jardins car il mange les espèces nuisibles au potager.

Et puis, n'oubliez pas de faire preuve de

modération dans vos travaux. Par exemple la tonte haute renforce l'enracinement et la résistance à la sécheresse du gazon et permet d'empêcher la germination des graines indésirables et le développement important de la mousse.

2) Ensuite en repoussant les parasites déjà installés

Il existe des solutions pour éloigner les parasites déjà présents dans votre jardin sans avoir recours aux pesticides.

Utilisez les prédateurs naturels pour lutter contre les ravageurs. Par exemple la coccinelle : elle mange les pucerons qui eux sucent la sève des plantes du jardin ou des fruits et légumes.

Mettez en place des barrières ou des pièges pour lutter contre les parasites. Par exemple des voiles anti-insectes, des filets protecteurs contre les oiseaux, etc.

Préférez également l'utilisation de l'eau bouillante pour enlever les herbes indésirables.

Le saviez-vous ? Le ver de terre joue lui aussi un rôle fondamental dans la structure du sol. Par son action, il aère la terre et permet aux racines de mieux se développer. Il enrichit également les sols en éléments minéraux purs.

3) En cas de traitement indispensable

Face à l'invasion récurrente d'insectes ou à une maladie, il n'y a parfois pas d'autres choix que de traiter votre jardin. Dans ce cas n'oubliez pas de prendre des précautions :

Lisez attentivement la notice d'utilisation et respectez le dosage.

Portez des gants pendant le traitement.

Evitez de traiter en cas de vent, pluie ou de très fortes chaleurs.

Eloignez les enfants et animaux domestiques des pesticides.

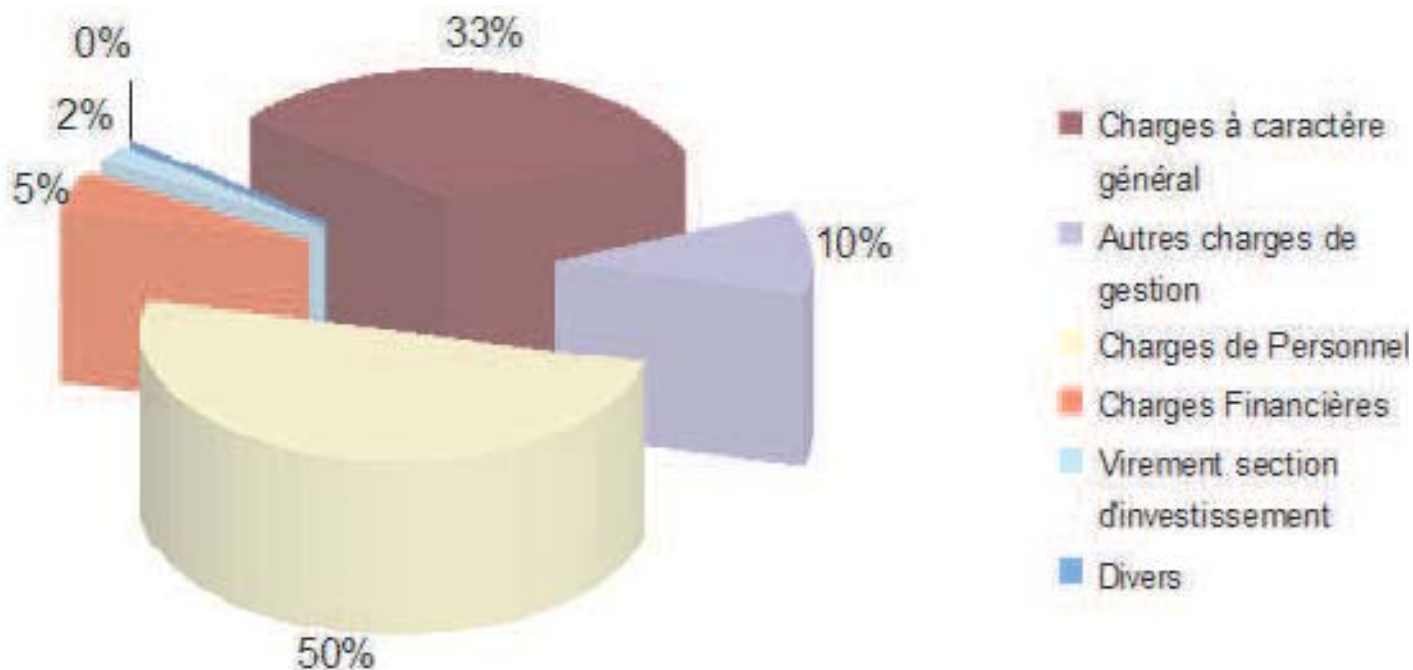
N'appliquez jamais près d'un point d'eau et ne jetez pas le surplus dans un conduit d'évacuation des eaux usées.

BON JARDINAGE A TOUS



LE BUDGET COMMUNAL : Fonctionnement - Dépenses

LIBELLES	MONTANTS
Charges à caractère général	144 900 €
Autres charges de gestion	45 900 €
Charges de Personnel	221 850 €
Charges Financières	21 500 €
Virement section d'investissement	10 600 €
Divers	800 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement	445 550 €



ZOOM SUR DES POSTES SIGNIFICATIFS :

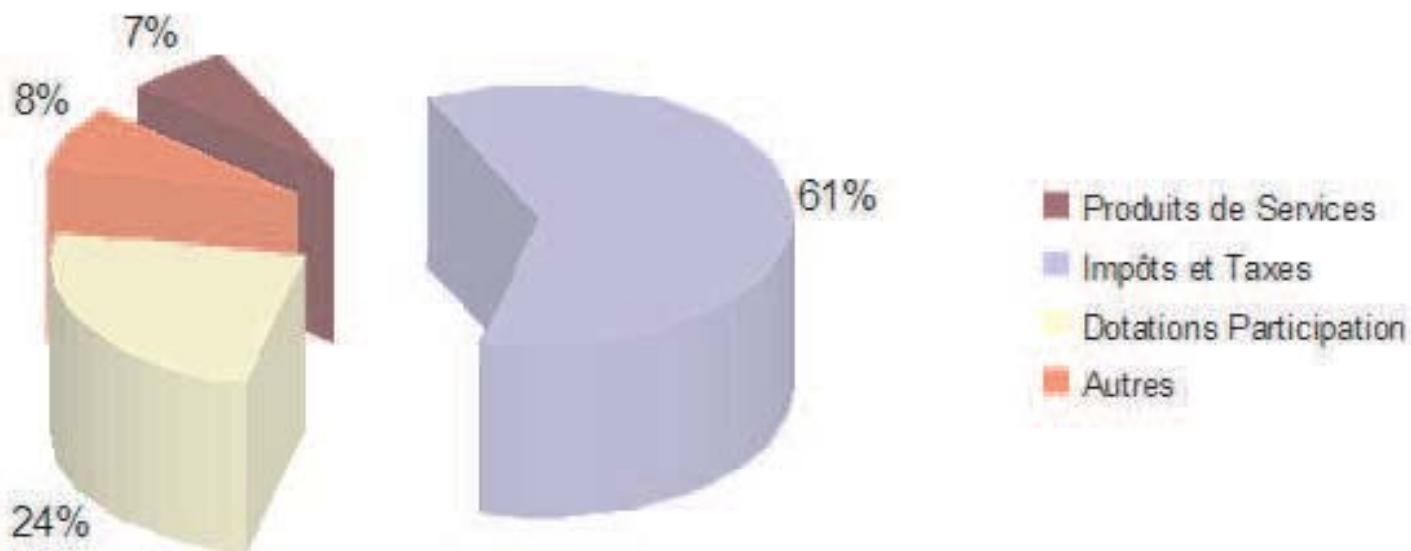
- **Charges à caractère général** : Electricité (17 000 €) ; Combustibles (18 000 €) ; Assurances (10 000 €) ; Taxes foncières (5 600 €) ; Matériel roulant (5 000 €) ; Voirie (5 500 €)

- **Charges de gestion** : Indemnités (22 000€) ; Sivu (9 400 €) ; Subventions aux associations (5 000 €) ; Pertes sur créances (2 000 €) ; Service Incendie (6 100 €)



LE BUDGET COMMUNAL : Fonctionnement - Recettes

LIBELLES	MONTANTS
Produits de Services	29 840 €
Impôts et Taxes	271 610 €
Dotations Participation	108 900 €
Autres	35 200 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	445 550 €



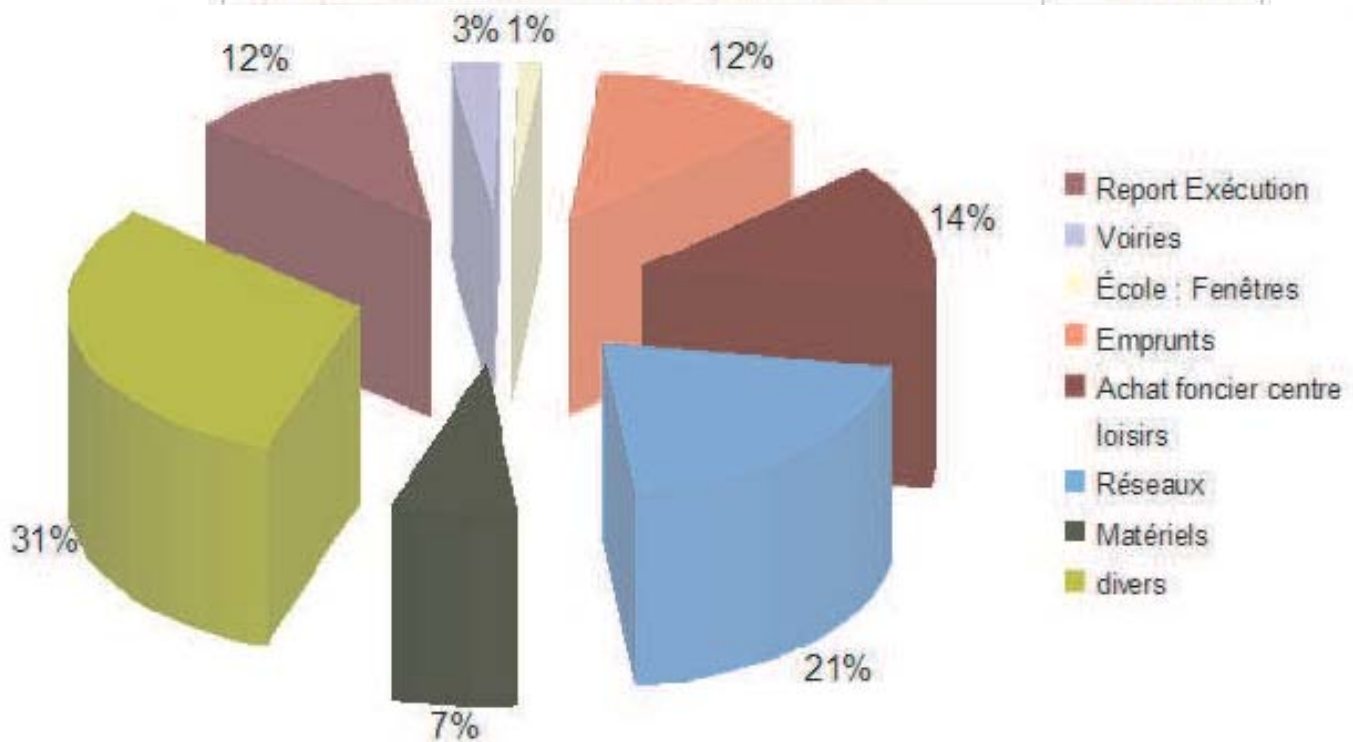
ZOOM SUR DES POSTES SIGNIFICATIFS :

- Produits de services : Agence Postale (13000 €) ; Garderie (2000 €) ;
- Impôts et taxes : Impôts locaux (150430 €) ; Attribution (119180 €) ;
- Autres : Revenus des immeubles (34700 €).



LE BUDGET COMMUNAL : Investissement - Dépenses

LIBELLES	MONTANTS
Report Exécution	41 678 €
Voiries	9 350 €
École : Fenêtres	4 700 €
Emprunts	43 000 €
Achat foncier centre loisirs	50 000 €
Réseaux	73 760 €
Matériels	25 000 €
divers	110 677 €
TOTAL des dépenses d'investissement	358 165 €



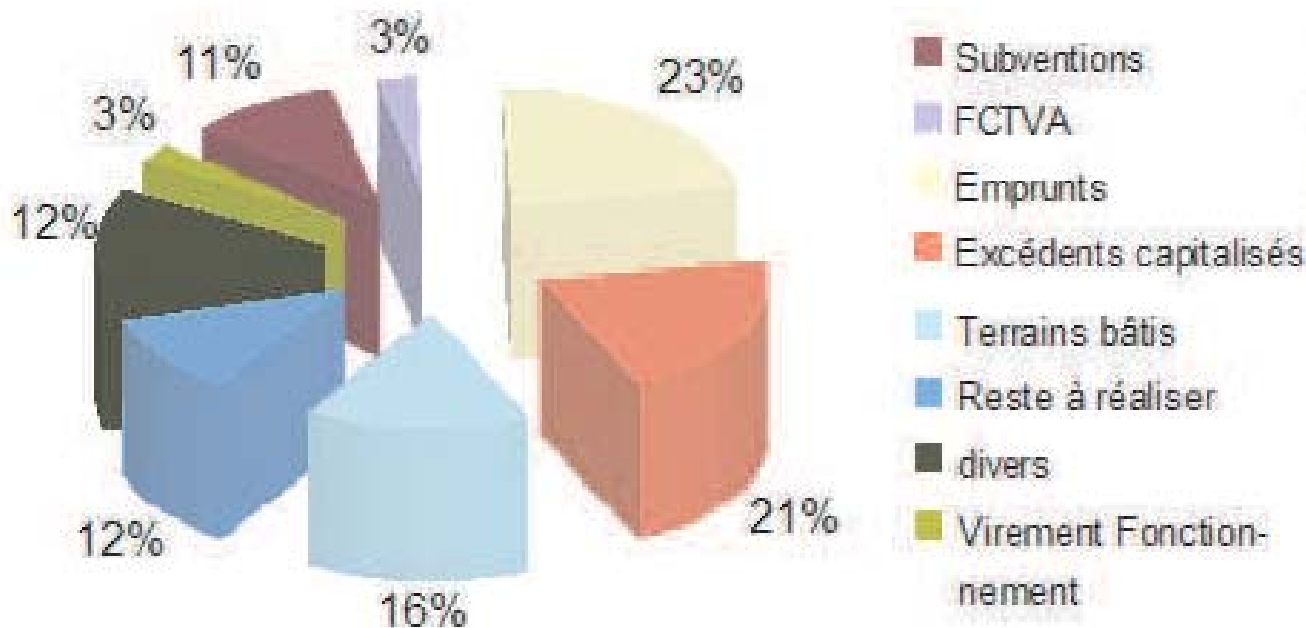
ZOOM SUR DES POSTES SIGNIFICATIFS :

- **Travaux** : Voirie (73 760 €) ; Panneaux (5 000 €) ; Electricité logement place de la gare (7 091 €)
- **Matériel** : Bâche Incendie (25 000 €) ; Rideaux foyer (2 330 €) ; Aspirateur (6 000 €) ; Balayeuse (9 000 €) ; Photocopieur (4 485 €)
- **Achat foncier** : 50 000 €



LE BUDGET COMMUNAL : Investissement - Recettes

LIBELLES	MONTANTS
Subventions	37 968 €
FCTVA	9 800 €
Emprunts	81 708 €
Excédents capitalisés	74 379 €
Terrains bâtis	57 000 €
Reste à réaliser	42 610 €
divers	44 100 €
Virement Fonctionnement	10 600 €
TOTAL des recettes d'investissement	358 165 €



ZOOM SUR DES POSTES SIGNIFICATIFS :

Voirie (24 668 €) ; Achat foncier (34 000 €) ; Bâche Incendie (8 300 €) ; Aspirateur feuilles (2 000 €) ; Balayeuse (3 000 €) ; Photocopieur (4 485 €)



LES MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	■		■		■	■	■		■		■		■
B											■		
C	■							■					
D								■	■				
E	■		■				■						
F						■					■		
G	■	■						■		■			
H				■							■	■	
I	■				■					■			
J						■					■		
K	■		■				■			■			
L									■			■	
M	■		■					■					■



B. P.

Bernard
Presse.

Les définitions soulignées correspondent à des mots tirés de «Tournures Limousines»

HORIZONTALLEMENT :

B- Petit paresseux _ Fleuve Russe / C- Fermeture par un lien _ Style / D- Diriger _ qui a satisfait sa faim / E- Animal de compagnie exotique _ Remuer / F- Pousse qui se développe à partir d'une tige _ Mesure Anglaise _ Docteur / G- Refuge _ Serpent / H- Imitation _ Donner une mauvaise interprétation de q.q.ch. / I- Bref signal sonore _ Fermé _ Verso / J- Singe roux d'Afrique _ Paradis _ Fleuve Italien / K - Atome _ Argon _ Monnaie Bulgare / L- Moineaux _ Note / M-Volcan sicilien _ Ciel de lit

VERTICALEMENT :

2- Panier d'osier _ Voisin du phoque / 3- Atome _ Perroquet gris / 4- Reptiles saurien des tropiques _ Deux choses identiques / 5- Qui marque le refus _ Décision par le hasard / 6- Palmier _ Plan d'eau _ Refus / 7- Poisson _ Tas de gerbes de céréales _ Adj. Pos. / 8- Arête _ Singe _ Boissons sucrées / 9- Métal précieux _ Se déplacer sur une surface lisse / 10- Assassinat _ Oui Slave / 11- Fête Vietnamienne _ Décret / 12- Automobile découverte _ Ouverture dans un mur / 13- Langes pour les enfants



LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Et voilà, les grandes vacances scolaires ont déjà commencé pour nos enfants !! Une nouvelle année scolaire s'est écoulée, c'est l'heure d'en faire le bilan.

Tout d'abord, malgré la nouvelle organisation des classes suite à la suppression d'un poste d'institutrice et celui de l'animatrice du réseau rural d'éducation (RRE), l'association des parents d'élèves s'est organisée au mieux en lien avec les maîtresses pour continuer à participer à de nombreuses activités.

En effet, les institutrices ont tout de même continué avec les autres écoles à organiser des rencontres pédagogiques et sportives comme le faisait le RRE. D'autres activités ont également pu être proposées à nos enfants comme la piscine, des sorties cinémas, JMF... L'APE a encouragé leur démarche en participant au financement de toutes leurs sorties.

De plus, notre association a essayé d'organiser d'autres animations pour satisfaire nos petits comme la fête d'Halloween, le spectacle de Noël, Pâques ou encore la fête de l'école.

En effet, cette année les enfants n'ont pas pu faire de spectacle de fin d'année car l'intervenante retenue par les maîtresses n'a pas pu venir. C'est pourquoi, l'APE a organisé au dernier moment une kermesse



le jour de la sortie des classes pour clôturer l'année en beauté. Les enfants ont pu jouer à de nombreux jeux dans la garenne et faire des balades à Poney sous un soleil radieux.



Je tiens particulièrement à remercier la famille MAGNE qui a mis à disposition un poney et un cheval pour nos enfants.

D'autre part, l'APE a participé également au feu de la Saint Jean puis a organisé une manifestation pour récolter des fonds servant à l'achat de matériels (jeux pour la garderie et l'école, dictionnaires..) :

* La bourse aux vêtements :

Cette année, elle a eu lieu le dimanche 12 mai . Tous les vêtements récupérés ont été mis en vente au prix de 2 € et les invendus ont été donnés à une association caritative. Nous tenons sincèrement à remercier toutes les personnes qui ont fait des dons ainsi que les parents pour l'aide apportée. Le bénéfice de cette année a été de 910 €.

* Voyages de fin d'année :

L'APE a financé en intégralité les voyages de fin d'année : une superbe journée à Vulcania pour la classe de maternelle et CP puis une journée aux grottes de Lascaux pour la classe des grands.



Nous remercions tous les parents, professionnels de l'école et personnes qui ont soutenu notre association au nom et au profit de nos enfants. Merci également à M. et Mme Lionel GONGALVES pour leur don. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



FOYER RURAL

De Montaignac Saint Hippolyte



ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

Saison 2013/2014

L'Edito du Foyer.

Le Foyer Rural de Montaignac Saint Hippolyte est une association loi 1901 qui participe à l'animation de la commune au travers d'activités récréatives, sportives ou culturelles.

Le Foyer compte près de 100 adhérents, ce qui en fait une des plus grosses associations de la commune.

Par son attractivité, il contribue à l'image de marque de notre commune, 25 % de nos adhérents provenant des communes voisines.

Ces résultats sont le fruit d'un travail d'équipe. Chacun fait son possible et la somme de tous ces possibles fait de notre Foyer un foyer équilibré et vivant dans lequel les participants éprouvent du plaisir à se rencontrer.

Le Foyer Rural est le Foyer de tous les habitants de la commune. C'est votre Foyer.

Renseignements : Bernard Tourneix
06 82 39 17 57 tourneix@wanadoo.fr

Le foyer rural de Montaignac
vous propose
de nombreuses activités.

Elles évoluent chaque
année avec l'apport
des participants.

Le Foyer rural propose
aussi des journées à thèmes,
à des tarifs très attractifs,
à ses adhérents :
pique nique, voyages, sortie ski ...

Pour y participer
il suffit d'adhérer
au foyer rural en prenant
une carte (15€ par saison)



GYM VOLONTAIRE

- Activité sportive pratiquée en musique
- Animée par une monitrice diplômée
- De septembre à juin
- Tous les lundis à 20h15
- Contact : Sabine Pugno-Dumas (0621812115)
- Prix en fonction du nombre de participants (85€ en 2012 - 2013)



RANDONNÉE

- Activité sportive libre pratiquée en loisir pour tous les niveaux : distances, dénivelés et difficultés variables
- Le deuxième dimanche de chaque mois à 14h
- Contact : Martine Faugeras (0555276528)
- Activité gratuite avec la carte du foyer



CUISINE

- ATELIER SANTE ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT
- Vous vous posez des questions sur ce que vous mangez ?
- Vous voulez expérimenter des recettes ?
- Vous vous interrogez sur l'origine des aliments et leur impact sur la santé ?
- Cet atelier est pour vous ! (gratuit)
- Contact : Annie Tourneix (06 82 39 17 57)



ANGLAIS

- initiation à la pratique orale de l'Anglais courant, accessible aux débutants
- Animé par une prof Anglaise bilingue
- De septembre à juin
- Un jour par semaine, en soirée
- Contact : Viviane Fabre (0679053845)
- Prix en fonction du nombre de participants (85€ en 2012 - 2013)



• N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus de renseignements

- tourneix@wanadoo.fr
- Bernard Tourneix 06 82 39 17 57



PING PONG

- Activité sportive libre pratiquée en loisir
- De septembre à juin
- Tous les mercredis à 18h30 à 20h
- Contact : Viviane Fabre (0679053845)
- Activité gratuite avec la carte du foyer



THEATRE

- Depuis plus de 35 ans, le théâtre amène des éclats de rire dans la salle du foyer rural avec des comédiens de tous âges!
- Répétitions de Janvier à avril
- Représentations en mars et avril
- Contact : Jean-Paul Ledunois (0609855502)
- Activité gratuite avec la carte du foyer



OCCITAN

- Notre culture occitane revit grâce à 2 passionnés qui vous font découvrir cette langue d'une très grande richesse parlée par nos aïeux
- De septembre à juin
- Un soir toutes les 2 semaines
- Contacts : Annie Tourneix (0682391757)
- Activité gratuite avec la carte du foyer



THEATRE ENFANTS

- Cette activité peut se créer si une demande existe au rythme d'une répétition par semaine pendant 20 semaines et se terminera par une représentation ouverte au public.
- Les conditions (tarifs et horaires) seront fonction du nombre de participants.
- Contacts et inscriptions : Bernard Tourneix (0682391757)



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



Assemblée Générale :

Cette réunion s'est tenue à la Salle Polyvalente le 24 janvier 2013. Une majorité d'adhérents était présente et a reconduit les différents membres du bureau dans leur fonction respective. Le Président Robert PEUCH a donné lecture du compte rendu moral pour l'année écoulée. Il a également constaté une bonne tenue de l'effectif local, avec deux nouvelles adhésions. Daniel TRARIEUX, Trésorier, a fait part de l'état satisfaisant de la trésorerie, malgré une constance de la cotisation annuelle, et grâce au bénéfice du concours de belote du 30/11/2012.

Activités :

Le loto de l'Association, prévu le 16/03/2013, a bien eu lieu à la date annoncée, malgré la concurrence imprévue d'un match international de rugby. Comme on pouvait s'y attendre, la présence de

joueurs s'en est largement ressentie ; c'est fort dommage, car cette année, les lots avaient été choisis avec soin, et ont donné satisfaction aux heureux gagnants. Certes, le bénéfice pour l'Association s'en est trouvé altéré, mais le bilan financier de la soirée est cependant resté positif. Merci aux fidèles du loto.

Cérémonies :

Une délégation des représentants locaux des ACPG CATM a participé à toutes les cérémonies, à savoir : fin officielle de la Guerre d'Algérie le 19 Mars, Journée des Déportés le 30 Avril, Armistice du 8 Mai 1945, avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts de ST HIPPOLYTE, en collaboration avec M. le Maire et les élus du Conseil Municipal. Il convient de noter une présence soutenue de la population locale et des Pompiers, à ces diverses cérémonies du souvenir.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS (suite) :

Le 8 Mai, comme chaque année, l'Association a offert le « pot de l'Amitié » aux participants. A l'issue de cet apéro convivial, les adhérents et leur famille ou invités ont été conviés au repas servi au Restaurant du Musée de SARRAN. Cette année, nous avons constaté avec plaisir, la présence de veuves de combattants à notre repas annuel. Cependant, l'absence de notre ami Jean MAURIERAS, décédé le 3 Mars 2013, et de sa compagne Colette, nous a beaucoup affectés.

Congrès Départemental :

Dimanche 2 juin 2013, cinq représentants de notre section ont participé aux travaux du Congrès Départemental. Cette délégation a confirmé auprès des instances départementales et nationales, l'importance de la reconnaissance qui est due à nos Associations d'Anciens Combattants.

CLUB LOU BENOÛ :

Le club du troisième âge rentre d'un voyage à «l'Ange bleu». Nous avons eu une très belle journée et un spectacle très agréable.

A ce jour, nous nous préparons pour notre kermesse qui aura lieu le Dimanche 21 juillet de 9h à 13h. Ventes diverses, d'objets et spécialités préparés par les adhérents. Nous attendons votre visite.

A bientôt. Merci. J. BOURG





ALM FOOTBALL CLUB :

* Changement de bureau :

Une nouvelle composition du bureau a été votée lors de l'Assemblée Générale du club, le samedi 15 juin 2013 au club house du stade municipal. En voici les membres :

Président	M. Patrick PORTRON
Vice-Président	M. Antoine BOURRIER
Vice-président délégué	M. Raymond POUMEYROL
Trésorier	M. Sébastien BESSEAU
Trésorier Adjoint	M. Cyril SOURDEIX
Secrétaire	Mme Emilie TRAËN
Secrétaire Adjointe	Mme Gaëlle TRONCHE



Les membres du CA

* Divers : L'ALM dispose depuis le début de l'année d'une salle de réunion.

Répartition du financement :

L'ALM remercie ses sponsors et tout particulièrement le Crédit agricole, l'entreprise CORVISIER et la SOVECO PLAST pour leur générosité. Un grand merci également aux entreprises qui ont contribué à la réalisation de ces travaux : Sarl ANHALT pour la charpente couverture, Sarl Bordes pour l'électricité, Mallevalle Georges pour la plomberie.

Tout au long de la saison, cette salle permet d'accueillir les supporters ainsi que les visiteurs dans une grande convivialité. Le club tient à saluer le travail de M. Laurent VEYSSET qui fait vivre ce local.

Une inauguration est prévue fin 2013.



ALM FOOTBALL CLUB (suite) :



* Bilan saison 2012 / 2013 :

- Equipe A : Championnat 2ème division poule A, Classement 11ème. ALM relégué en 3ème division

- Equipe B : Championnat 4ème division poule D, classement 10ème

L'équipe dirigeante remercie Didier SOURDEIX, son entraîneur, qui a, en dépit des résultats, fait preuve d'un investissement total tout au long de la saison.

* Saison 2013 / 2014 :

En raison d'un effectif limité, L'ALM

n'engagera qu'une seule équipe. Guillaume TRAEN assumera le poste d'entraîneur.

Toute personne désirant plus d'information sur la vie du club peut à tout moment visiter le blog de l'ALM (almontaignac-foot.blogspot.com) ou consulter sa page FACEBOOK .

L'ensemble des licenciés du club tiennent à saluer la mémoire de leur plus grand supporter Philippe NAVARRE avec qui, ils ont partagé tant de bons moments.

COMITE DES FETES :

La fête du Milhassou aura lieu cette année le 10, 11 et 12 août 2013. Retrouvez le programme en page de couverture (fin).





La caserne des pompiers



LA VIE AU CENTRE :

Ce début d'année 2013 a connu quelques changements dans la vie du centre de secours, et non des moindres.

En effet, suite au départ bien mérité en date du 31 Décembre 2012 du Caporal/Chef Michel TAUTOU (malgré sa force encore exceptionnelle...) après 28 ans de bons et loyaux services, ce fût le tour de notre chef de Centre le Lieutenant Daniel GAUTHIER de nous quitter, atteint par la « limite d'âge » à la fin Janvier 2013. La cérémonie de Sainte Barbe du 19 Janvier devant faire le bilan de l'année écoulée n'a pas manqué d'émotion aux yeux des convives et officiels.

La gestion du Centre de Secours est désormais assurée par son adjoint, l'Adjudant Christophe FOURNAJOUX, assisté par l'Adjudant/chef Bernard FAUGERAS. Ces deux derniers peuvent compter sur une équipe composée de personnes expérimentées et d'autres jeunes et pleines d'entrain.

C'est également l'occasion pour nous tous de souhaiter la bienvenue dans notre effectif de Franck MOREAU et de Mickaël PAUCARD à qui nous souhaitons beaucoup de courage pour leurs nombreuses heures de formation à venir.

La formation étant le souci de nous tous, c'est en permanence que nous maintenons nos acquis et que nous nous recyclons selon un programme bien défini. En complément de ces maintiens, ce sont quatre de nos collègues qui se sont perfectionnés et qualifiés à la lutte contre les feux de forêts (FDF1), il s'agit des Sapeurs LESCURE Charlotte, NARD Maëlle, FOURNAJOUX Clément et RADENNE Florian.

Nous tenons à informer toutes les personnes intéressées, qu'à l'occasion de la fête votive, nous organiserons une journée portes ouverte le dimanche 11 Août de 9H00 à 17H00, journée articulée sur des ateliers pédagogiques et découvertes.

LES PAGES PRATIQUES (2ème semestre 2013)

(possibilité de dégrapher)

Mairie de Montagnac Saint Hippolyte (contact : V. FABRE LAJOINIE au 05.55.27.61.42)

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
Mardi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Mercredi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Jeudi	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
Vendredi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Samedi	9 H 00 à 12 H 30	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Ramassage des ordures ménagères

➤ Les ordures ménagères sont ramassées le vendredi matin.

➤ Les sacs jaunes (distribués à la Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le jeudi matin, aux dates suivantes, pour le 2ème semestre 2013 :

- 4, 18 juillet
- 1er, 15 et 29 août
- 12 et 26 septembre
- 10 et 24 octobre
- 7 et 21 novembre
- 5 et 19 décembre



Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

- Des containers à papier et à verre sont à votre disposition :
- Verre : Place de la Chapelle, Place de la Mairie (derrière le foyer) et à Saint-Hippolyte
 - Papier : Place de la Mairie (derrière le foyer)

Agence postale communale

Ouverture : le matin, du mardi au vendredi de 9 H 15 à 12 H 00 et le samedi de 9 H 00 à 12 H 00.

Contact : Bénédicte MAGNAN
05.55.27.83.77



Tournées de collecte des encombrants en porte à porte

🔗 Sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte, soit le 1er vendredi de chaque mois :

- 5 juillet
- 2 août
- 6 septembre
- 4 octobre
- 6 décembre



Pharmacies de garde



Il n'existe plus de planning de pharmacie de garde. En cas de besoin, veuillez composer le numéro de la pharmacie Valade au 05.55.93.10.44 qui vous indiquera la pharmacie de garde.

Les gardes débutent le samedi à 19 H 00 et se terminent le samedi suivant à 14 H 00.

Vous pouvez également aller sur le site : www.3237.fr ou composer le 32.37.

Le transport à la demande pour Egletons

- Réservation au 05.55.17.91.19
- Tarif : 1 € le trajet.
- Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
 - Mardi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30
 - Mercredi : arrivée 14 H 30 - Départ 17 H 00
 - Vendredi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30



Les commerces

- La boulangerie est ouverte de 8 H 00 à 12 H 30 sauf le lundi.
- Epicerie (voir article page 10)

Les urgences et numéros utiles



15	S.A.M.U		
17	GENDARMERIE		
18	POMPIERS		
112	URGENCE (Europe)		
115	SECOURS SANS ABRIS		
119	ENFANCE MALTRAITEE		
05.56.96.40.80	CENTRE ANTI-POISON	05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
08.10.33.30.19	EDF DEPANNAGE	05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
08.10.43.30.15	GDF DEPANNAGE	05.55.93.38.00	LABO CHAURAND
39 39	ALLO SERVICE PUBLIC	05.55.93.37.55	LABO JEGOUZO
08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE	05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
		05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
		05.55.93.05.38	VETO. BOUTOT



RESULTATS MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A		B		I				O		T		T	
B	F	E	I	G	H	A	S	S	O	U		O	B
C		H	O	U	E	R	A		R	E	T	R	O
D	M	A	N	A	G	E	R			R	E	P	U
E		T		N	A	C		A	G	I	T	E	R
F	R	E	J	E	T		M	I	L	E		D	R
G			A	S	I	L	E		I		B	O	A
H	T	O	C		F	A	U	S	S	E			S
I		T	O	P		C	L	O	S		D	O	S
J	P	A	T	A	S		E	D	E	H		P	O
K		R		I	O	N		A	R		L	E	U
L	P	I	E	R	R	O	T	S		D	O		S
M		E		E	T	H	A		D	A	I	S	

Bulletin municipal

Directeur de publication :

Gérard SALLAS

Ont participé à ce numéro :

Michel ALZAGA
Gaëlle BENAZECH
Patrick CHANTELOUBE

Marie-Christine RAFFY
Gérard SALLAS



PROGRAMME DE LA FETE 2013

Le samedi 10 août 2013 :

- A partir du 13 h 30 : concours de pétanque en doublette dans le parc du château.
- A 22 h 00 : Bal gratuit avec La disco : Alizée

Le dimanche 11 août 2013 :

- A partir de 9 h 00 : vide grenier
vente de Milhassous, tourtous, tartes et restauration rapide sur place
- A 10 h 00 : « les Foulées du Milhassou »
- A 11 h 30 : Apéritif Musical avec « La Banda de Neuvic »
- A 14 h 00 : Vélos fleuris suivis de « La Banda de Neuvic »
- A 17 h 00 : Démonstration et Danses Country avec Eagles town Country
- 20 h 00 : repas animé « Et ma musique » sur le thème des années 80



Le lundi 12 août 2013 :

Ces trois jours de festivités seront clôturées par le feu d'artifice et un bal gratuit animé par La disco: Alizée.

Venez nombreux participer à ce moment de convivialité dans notre commune.

Une Fête Foraine durant les trois jours.

Pour vos réservations, vous pouvez nous contacter à ces numéros :

05 55 27 61 53
06 37 48 75 57
05 55 27 64 80 pour « Les Foulées du Milhassou ».



IMPRESSION :

SAGEC
Route de Sarran
19300 EGLETONS

e-mail : mairie.montaignac@free.fr
site : www.montaignac-saint-hippolyte.fr

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été
imprimé sur du papier
recyclé.

